

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 17.140

L'An Deux Mille Dix-Sept, le 02 octobre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 26 septembre 2017

DATE D'AFFICHAGE

Le 26 septembre 2017

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Pierre PAPEIX représenté par Mme Marie-Claire SEURAT
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Julien DURESSAY représenté par M. Patrick MARENGO
M. Didier QUENTIN représenté par M. Jean-Paul CLECH
Mme PARSIGNEAU représentée par Mme BARRAUD-DUCHÉRON
Mme Marie-José DOUMECQ représentée par Mme PELTIER

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 31

M. Daniel COASSIN a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : EXERCICE D'UN MANDAT SPÉCIAL A L'OCCASION DU « 100^{ème} CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE » ET DU « SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES »

RAPPORTEUR : MR LE MAIRE

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé de confier un mandat spécial à Monsieur Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, en vue de participer :

- du mardi 21 novembre 2017 au jeudi 23 novembre 2017, à PARIS, au « 100ème Congrès des Maires de France 2017 » ainsi qu'au « Salon des Maires et des Collectivités Locales ».

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- APRÈS en avoir délibéré,

DECIDE

- de confier un mandat spécial à Monsieur Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, en vue de participer du mardi 21 novembre 2017 au jeudi 23 novembre 2017, à PARIS, au « 100^{ème} Congrès des Maires de France » ainsi qu'au « salon des Maires et des Collectivités Locales ».

- d'autoriser le remboursement des frais de mission engagés lors de ce déplacement sur la base des frais réels (départ le mardi 21 novembre 2017, retour le jeudi 23 novembre 2017), conformément aux dispositions de la délibération votée le 6 décembre 2010 par le Conseil Municipal, déposée à la Sous-Préfecture le 8 décembre 2010.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 05 octobre 2017

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH